

## Registre des motions du conseil municipal

Date de réunion : 14-Mar-17

N° de la réu

8

N° de la motion	Proposeur	cond propos	Description de la motion	Pour	Contre	Abstention	Adoptée
17-77	Akumalik	Rochon	Adoption de l'ordre du jour après modification.	6			accord unanime
17-78	Akumalik	Dobbin	Que le conseil municipal soutienne de manière générale toute initiative pour accroître les options de télécommunications afin de fournir aux résidents et résidentes un plus grand nombre d'options et un meilleur service et approuve une lettre d'avis favorable à Ice Wireless.	6			accord unanime

			Que le conseil permette à QBDC de construire et d'entretenir un mât météorologique pour recueillir des données selon certaines conditions précises :				
17-79	Stevenson	Dobbin	<p>1. Le promoteur/preneur de bail doit obtenir un permis d'occupation du Commissaire avant d'installer la structure sur le site. Le permis ne peut qu'être obtenu suivant l'approbation du conseil.</p> <p>2. Le promoteur/preneur de bail aura uniquement accès au site lorsque celui-ci sera recouvert de neige afin de protéger les terres contre tout dommage possible.</p> <p>3. Le promoteur/preneur de bail doit remédier ou corriger tout dommage ou dégât engendré sur les terres autorisées pour ériger la structure ou tout autre dommage pouvant être causé sur la route aux installations de service public, à ses propres frais, à la satisfaction de l'agente de</p> <p><del>Que le conseil approuve.</del></p>	6			accord unanime
17-80	Stevenson	Dobbin	<p>1. Le relevé de terrain IQAL-235 (40-2) 17-001 pour permettre l'élargissement de la route du <i>Lot 1, Block 46, Plan 2722</i>, comme l'illustre la pièce jointe 3.</p> <p>2. La demande de permis de développement DP #17-005 pour le <i>Lot 1, Block 46, Plan 2722</i> (partie centrale) permettant l'ajout d'une section à l'entrepôt déjà existant, conformément aux conditions habituelles de la Ville et à toute condition jugée pertinente par le personnel de la</p>	4	2		adoptée

17-81	Stevenson	Akumalik	Que la Ville entreprenne une étude technique détaillée pour Joamie Court.	6			accord unanime
17-82	Stevenson	Rochon	<p>Que le conseil :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Approuve la demande de permis de développement 17-012 pour la parcelle de terrain municipale sans titre, comme l'illustre IQAL 235 (40-2) 17-003, pour permettre la construction d'une tour de communication de 18,0 mètres et de son équipement, conformément aux exigences législatives du gouvernement fédéral et à toutes les conditions habituelles et spéciales de la Ville jugées pertinentes par le personnel de la Ville, et comme l'illustre les plans préparés par GS Sayers Engineering Ltd. en date du 21 juillet 2016, et reçus par la Ville le 9 novembre 2016 :</li> <li>a) Plan du site (S301);</li> <li>b) Disposition des composantes (S302);</li> <li>c) Élévation sud-ouest (S401).</li> </ol> <p>2. Approuve le relevé de terrain IQAL 235 (40-2) 17-003 pour subdiviser le terrain municipal sans titre près de Lake Subdivision comme l'illustre la pièce jointe 4.</p>	6			accord unanime
17-83	Stevenson	Matshazi	Que le conseil approuve la demande de financement en nature d'Alianait et également approuve qu'une lettre de soutien soit fournie.	6			accord unanime
17-84	Stevenson	Akumalik	Le conseil entre en huis clos à 19 h 10.	6			accord unanime
17-85	Stevenson	Rochon	Le conseil retourne en séance ordinaire à 20 h 30.	6			accord unanime
17-86	Stevenson	Akumalik	Que le conseil accorde la proposition du plus haut soumissionnaire pour la location du lotissement de GRC.	5	1		adoptée
17-87	Matshazi	Rochon	Le conseil ajourne ses travaux à 20 h 32.	6			accord unanime